

Confédération Nationale du Travail Secretariat International

33 Rue des Vignoles, 75020 Paris

Email: international@cnt-f.org



Groupe de travail
PALESTINE

Email: palestine@cnt-f.org

www.cnt-f.org/international



Paris, le 24 août 2017

Monsieur le Consul Pierre Cochard,

Salah Hamouri a été enlevé à son domicile de Jerusalem-Est dans la nuit du 22 au 23 août par les forces israéliennes d'occupation. Il est actuellement détenu et dans l'attente d'un procès qui doit avoir lieu ce dimanche.

Ce jeune franco-palestinien de 32 ans a déjà purgé une peine de 7 ans d'emprisonnement et avait été libéré le 11 décembre 2008 dans le cadre d'un échange de prisonniers. Depuis sa libération, Salah avait repris des études de droit à l'université de Birzeit et vient de valider son diplôme d'avocat. Il s'est aussi marié à une citoyenne française qui, depuis la naissance de leur fille, s'est vue interdire par Israël l'entrée sur le territoire.

Cette interpellation a donc lieu dans un contexte de harcèlement contre Salah et sa famille alors même qu'il a déjà répondu de son plein gré à des convocations dont il est toujours ressorti libre car rien ne lui a alors été reproché.

Nous sommes donc particulièrement inquiets. La menace de la détention administrative (sans procès et sans motif explicite) alimente de fortes craintes. Nous appelons le consulat français à Jérusalem à intervenir auprès des autorités israéliennes afin d'obtenir sa libération et qu'il ne soit pas placé en détention administrative à l'issue de la phase interrogatoire. Il est indispensable que sa famille et son avocate soient à minima tenues informées des évolutions de la situation en temps et en heure.

Nous vous demandons, Monsieur le consul, d'intervenir au plus vite auprès des autorités israéliennes pour défendre les intérêts de Salah Hamouri, obtenir sa libération et qu'il ne soit pas placé en détention administrative à l'issue de la phase interrogatoire. Il est indispensable que sa famille et son avocate soient à minima tenues informées des évolutions de la situation en temps et en heure. Nous vous demandons aussi d'appuyer les démarches afin que sa femme puisse se rendre à Jérusalem quand elle le souhaite.

Veuillez croire, Monsieur le consul, en nos sincères salutations attachées à la lutte anti-coloniale.

Le secrétariat international de la CNT.